



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA PLATE-FORME SAMEDI 19 juillet 2006

Le 19 juillet 2006 à 10h45, au siège d'AQUADEV à Dakar, a eu lieu une assemblée générale extraordinaire de la Plate-forme des ONG européennes au Sénégal convoquée par le Bureau.

Membres présents : (en annexe, cf. liste signée)

	ONG	Prénoms et Nom
1	LVIA	Giovanni ARMANDO
		Anna Maria Cazzato
2	GRET	Cécile BROUTIN
3	SOLSOC	Anne REYNEBEAU
4	EAU VIVE	Kokou SEMANOU
5	AQUADEV West Africa	Moustapha GUEYE
6	AIDE et ACTION (<i>non à jour</i>)	Kader NDIAYE
7	COOPI	Babara NESE
8	HANDICAP International	Mamadou Diallo

Membres représentés (pouvoir):

	ONG	Prénoms et Nom
9	CISV – pouvoir LVIA	Simona GUIDA

Membres absents (à jour des cotisations):

	ONG	Prénoms et Nom
10	AMITIE THIES SOLINGEN	Henri Lamine TINE
11	CPS	Fabio RICCI

Membres absents (et non à jour de la cotisation 2006)

	ACRA	Aisatou Ndiaye CISSE
	ADG	Moda GUEYE
	AFVP	Abdoulaye Albert DIALLO
	AUTRE TERRE Sénégal	Stéphane VANCUTSEN
	CESVI	Marta COSSATO
	COMI	Cinzia MASSARO
	COSPE	Cinzia CHIGHINE
	HOPE 87 SENEGAL	Boubacar MANE
	MAIS	Monica BERTI
	PSLR	Nicolas DUPUY
	VECO SENEGAL	Roos Willems
	VILLAGE PILOTE	Loic TREGUY

Il convient de signaler que le transfert du secrétariat d'Aquadev à Solsoc a pris du temps en raison des démarches à réaliser (Banque, convention avec Aquadev,...) et des difficultés à trouver des

périodes de disponibilité communes pour toutes les personnes concernées. La passation a été faite officiellement juste avant l'AG. Ceci a entraîné du retard dans l'appel à cotisation 2006 et a posé des difficultés de paiement à plusieurs ONG qui attendaient la mise en place du nouveau secrétariat.

Neuf (9) membres, sur les 10 membres à jour de leur cotisation, étaient présents ou représentés soit plus de la moitié. L'Assemblée Générale extraordinaire a donc pu délibérer valablement.

La réunion a été ouverte par Cécile Broutin (GRET), présidente de la Plateforme, qui après avoir vérifié le quorum a présenté l'ordre du jour :

1. Démarches d'institutionnalisation de la Plateforme ;
2. Etat d'avancement des activités réalisées;
3. Information des membres sur le Fonds ANE et le 10^e FED ;
4. Besoin d'information, et attentes des membres vis à vis du secrétariat.

1. Démarches d'institutionnalisation de la Plate-forme

Comme déjà établi dans les précédentes AG, il est stratégique pour la Plateforme d'assumer un statut officiel qui lui permette d'améliorer sa visibilité et sa capacité de faire du « lobbying », de participer formellement aux cadres de concertation de la société civile et d'accéder aux subventions et aux fonds provenant des bailleurs telle que la Coopération française ou le Fonds ANE du 9^e FED.

Lors de l'AGO de février 2006, il avait été demandé au bureau de vérifier le statut approprié et de recueillir l'avis du ministère du développement social et du Congad. Ces deux interlocuteurs ont été rencontrés. Le ministère du développement social a confirmé que cette démarche était nécessaire et y est donc favorable. Il en est de même pour le Congad qui comprend également cette nécessité et s'est montré disponible à réfléchir à une plus grande collaboration entre la PF et le Congad (voir point suivant).

La seule forme juridique appropriée pour la Plateforme est celle de « Association sans but lucratif de droit sénégalais », qui nécessite un dépôt d'enregistrement auprès de la préfecture de Dakar. Les participants ont voté à l'unanimité pour l'engagement de cette démarche.

Il faudra avant de déposer le dossier vérifier à l'aide d'un consultant la conformité des statuts et du règlement intérieur aux normes de l'OHADA (l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires www.ohada.com). M.Gueye d'AQUADEV s'est proposé de contacter un consultant (Moussa Ba) pour lui demander ce service, possiblement à titre gratuit. En cas de besoin, un petit budget pourrait quand-même être débloqué pour compenser le consultant.

Le nouveau siège de la Plateforme sera le bureau de SolSoc (toujours à Point E) où le secrétariat sera installé après l'interruption de la convention liant la Plateforme à AQUADEV et le transfert des équipements informatiques et de la comptabilité.

2. Activités réalisées

En ce qui concerne les activités réalisées dans le premier semestre 2006, il a été d'abord expliqué qu'elles ont été ralenties à cause de l'absence d'un secrétariat permanent (suite à l'arrêt de la convention et donc de la mise à disposition à mi-temps de Monique Diarra) et l'attente de cette réunion pour préciser avec les membres leurs attentes par rapport à ce secrétariat (cf point 4.).

Une lettre à toutes les Ambassades au Sénégal a été envoyée annonçant le changement du Bureau de la Plateforme suite à la dernière AG ordinaire. L'Ambassade de Grande Bretagne a réagi en

évoquant de certaines ONG britanniques dans la plate-forme et en demandant des documents qu'elle pourrait leur transmettre.

Un courrier a également été adressé à la délégation pour demander des précisions sur notre nouvel interlocuteur depuis le départ de M.Careiro afin de le rencontrer et de pouvoir renouer des liens avec la délégation.

La PF a participé aux comités directeurs de la PF des ANE pour le suivi de l'accord de Cotonou (PF représentée par le Gret - cf CR envoyé après l'AG) et à la réunion de restitution de la coopération non gouvernementale (ONG et Collectivités locales) entre le Sénégal et la France organisée à Saint Louis (PF représentée par PLS).

Le Bureau (Gret et Solsoc) a enfin pu rencontrer la nouvelle présidente du Congad, Mme Woré Seck de Green Sénégal. L'élection du nouveau bureau fin 2005 a entraîné une réorganisation du Congad qui explique les problèmes de disponibilité de sa présidente, avec notamment le départ du directeur et un audit de tous les projets gérés par le Congad. Des dispositions et démarches ont été engagées pour assainir la situation (financière et technique par rapport à des engagements du Congad vis à vis de ces bailleurs). Il est prévu début août une Ag d'information pour les membres qui présentera la situation. Concernant la collaboration entre les deux structures, nous avons insisté sur la nécessité de mener conjointement des actions concrètes. La première pourrait être un atelier d'information sur les accords commerciaux (APE - Accords de Partenariat Economique Europe-ACP, OMC,...). Le Gret propose de profiter d'une mission prévue en octobre d'experts du Gret sur ce sujet dans le cadre d'une étude réalisée pour le Ministère du commerce¹ pour organiser cet atelier.

La Plate-forme pourra également, une fois institutionnalisée, participer à la Commission d'examen des dossiers des projets déposés par les ONG françaises pour un financement de la coopération française (commission basée à Dakar dans le cadre de la déconcentration).

3. Fonds des A.N.E et Préparation du 10^{ème} FED

Le fonds des ANE fait partie du projet d'appui au programme national de bonne gouvernance (PAPNBG). Il doit être géré par une unité de gestion de projet (UGP) indépendante des autres composantes du projet dans le cadre d'un appel d'offres international. Le montant total de la composante a été réduit à 8,1 millions d'euros dont 1,1 millions pour le fonctionnement de l'UGP, les formations, appuis et études gérés par l'UGP. Le Fonds destiné aux projets de la société civile sera donc d'environ 7 millions d'Euro qui devront être engagés avant la fin du 2007.

L'UGP devrait se mettre en oeuvre en août-septembre et il est prévu que le premier appel soit lancé en octobre-novembre pour une signature des contrats début 2007². Si les propositions de la PF transmises par le comité directeur de la PF des ANE sont confirmées, les demandeurs devront être sénégalais mais les ONG européennes pourront s'engager en tant que partenaires.

En ce qui concerne le 10e FED, il convient de rappeler que son élaboration, dans pratiquement l'ensemble des pays ACP, diffère du processus précédent. Début 2006, des documents de préparation du 10^{ème} Fed ainsi qu'un chronogramme ont été transmis aux Etats des pays ACP et ensuite des consultants ont été commis pour faire une évaluation préalable, en vue de déterminer les secteurs prioritaires. La DCEF justifie cette procédure par le fait qu'une large participation et

¹ « étude sur les produits sensibles des filières agro-alimentaires au Sénégal dans la perspective des négociations à l'OMC sur les produits spéciaux et le Mécanisme de Sauvegarde Spéciale »

² cf détails dans la note envoyée le 20 juillet aux membres : « Note sur la réunion du comité directeur de la plate-forme des A.N.E pour le suivi de l'accord de Cotonou »

concertation retardera l'élaboration des premiers éléments de contenu du FED qui doivent être finalisés en juillet 2006 pour une signature entre avril et juillet 2007.

La Délégation de l'UE avait dans un premier temps invité tous les ANE à participer à une réunion d'information sur les secteurs de concentration proposés le 20 juillet au Méridien président puis l'a décommandé en la réservant uniquement aux discussions avec le secteur privé et en organisant une rencontre avec la société civile à la Délégation le 25 juillet.

Les secteurs de concentration proposés par les consultants (d'après la réunion du 12 juillet entre la DCEF et la PF des ANE) sont :

1. Infrastructures (routes)
2. Secteur privé
3. Infrastructures (assainissement)
4. Aide budgétaire (santé, éducation)

On note que les secteurs de concentration proposés excluent pratiquement tous les secteurs d'activités des organisations de la société civile. Les appuis à la santé et l'éducation sont comme dans le 9^{ème} Fed prévus dans le cadre de l'aide budgétaire. Les organisations qui appuient le secteur privé (notamment secteur informel, petites entreprises, agriculture) n'ont pas été invitées aux réunions du 20 juillet sur les appuis au commerce et au secteur privé.

Le contenu de l'appui au secteur privé n'est pas précisé. Il s'agit notamment de savoir si les petites entreprises, le secteur informel, l'artisanat, voir l'agriculture seront pris en compte ou s'il s'agit surtout d'appui au secteur privé dans le cadre de l'aide au commerce qui a été incluse dans le 10^{ème} Fed (contrairement au précédent³). Les consultants n'ont pas envisagé d'appui aux Ane sous prétexte du non-utilisation du budget du 9^{ème} FED, ni à la plate-forme des ANE. Enfin il semble que les organisations de la société civile, notamment les ONG qui étaient mobilisées dans le cadre de l'exécution du FED l'ont été très faiblement dans le 9^{ème} FED et risquent de l'être encore moins dans le 10^{ème} FED.

Un des enjeux des réunions du 25 juillet est d'interpeller l'Etat et la délégation sur ces différents points. La Plate-forme a été invitée à cette rencontre et invite les ONG membres à s'y rendre nombreuses.

4. Animation de la plate-forme

Le bureau a procédé au transfert du secrétariat et de la comptabilité de la PF dans les locaux d'un des membres de l'actuel bureau de la PF, à savoir Solsoc, pour faciliter son travail et pour pouvoir appuyer et suivre celui du "secrétaire permanent". Comme déjà établi dans la dernière AG, la Plate-forme veut se doter d'un « animateur » qui puisse d'un coté continuer à garantir un service de secrétariat et de l'autre coté puisse travailler sur

- la recherche et la diffusion d'informations,
- sur l'identification de thèmes d'intérêt commun et l'organisation d'atelier d'échange entre ONG, sur la création d'une base de données,
- sur la visibilité des interventions des ONG européennes au Sénégal et sur le lobbying auprès de l'UE et d'autres bailleurs et institutions. En particulier, il a été souligné la difficulté de la Plateforme à se faire reconnaître en Europe où il y aurait peut-être une certaine réticence à accepter l'existence d'autres plates-formes au dehors de Concord et des autres plates-formes nationales européennes.

³ cf note réunion du comité directeur de la plate-forme des A.N.E pour le suivi de l'accord de Cotonou

Selon AQUADEV le profil de l'animateur doit être celui d'un journaliste ou d'un expert en communication. Une bonne connaissance du contexte sénégalais ainsi que des contacts dans les différents milieux (développement, ministères, médias, ...) semblent nécessaires. L'animateur doit être également en mesure d'assurer le secrétariat (courrier, tel, mail), la comptabilité et la recherche d'informations sur Internet.

Un budget plus consistant pourrait être dégagé pour garantir une rémunération correcte de la prestation en lien avec l'évolution du profil (actuellement il y a 75.000 Fcfa pour le secrétariat). Le bureau va transmettre un profil qu'il avait élaboré comme base de discussion.

Chaque ONG de la Plateforme est invitée à faire sa proposition en sachant qu'une autre possibilité est celle de chercher parmi les jeunes volontaires européens ou les « retraités ». A ce propos, le nom de Denise Cabrita a été évoqué et Anne Reynebeau la contactera pour préciser si elle est intéressée.

AQUADEV a aussi rappelé qu'il y a un programme de la Banque Mondiale qui permet d'employer des stagiaires en les prenant partiellement en charge.

Avant de clôturer l'AG, le trésorier (Eau Vive) a fait le point sur la situation comptable de la Plateforme : le solde au 19 juillet 2006 est de 1.352.902 FCFA auxquels il faudra ajouter les cotisations 2006 payées en espèces et en chèques avant la réunion qui n'ont pas encore été versées (de l'ordre d'un million CFA). On peut donc espérer disposer de plus de 3 millions en 2006.

Enfin suite aux échanges sur le type de contrat à envisager pour le futur animateur (trice), Moustapha Gueye va rédiger une note d'information sur les conditions fiscales et réglementaires liées aux employés et contrats.

Fait à Thiès et Dakar, le 21 juillet 2006

Anna Maria Cazatto (LVIA) et Cécile Broutin (Gret)

Assemblée Générale
 PF ONG UE
 19 juillet 2006 - Siège AQUADEV

Feuille de présence

Prénom et Nom	ONG	Tel/email	Signature
1/ Kader ndiaye	aide et action	8696330 5156037 abdellah.2003@yahoof	
2/ Barbara NESE	COOP1	4115871 825 3424 coop.dkr@arc.sn	Brese
3/ Anna Maria Cozzolo	LVI A	512 27 28	
4/ Giovanni ARTANJO	LVI A	9511611 5104055	
5/ Céale BROUTIN	GRET	849 35 38 633 40 70	C. R.
6/ Simona Finola	CISV		
7/ Anne REYNEBEAU	Sol Soc	FCDSEN() ARC, SN 825 99 90 544 74 94	
8/ Mostapha GUEYE	AQuader	825 - 28 - 29 638 - 13 - 62 mostapha.gueye@aquader.org	
9/ Mamadou Diallo	Handicap International	8253567 6492284 hisenlog@hinter.sn	
10/ Kokou SEMANOU	EAU VIVE	eauvive@semtoo.sn 951 35 24 / 538 56 65	
11/			
12/			